

Duplicata de convocation

Vous pouvez demander un duplicata uniquement si vous avez perdu votre convocation ou si vous ne l'avez pas reçue 1 semaine avant le début de l'épreuve.

Délai de traitement : 7 jours maximum.

INFORMATIONS

Cette démarche vous prendra 5 minutes.

COMMENCER LA DÉMARCHE

En vous connectant à votre compte, vos informations personnelles seront automatiquement renseignées. De plus, vous pourrez retrouver cette démarche dans votre compte utilisateur.

[SE CONNECTER POUR EFFECTUER LA DÉMARCHE](#)

[CRÉER UN COMPTE](#)

[▶ EFFECTUER LA DÉMARCHE SANS COMPTE](#)